Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

L'ARS Paca développe l'offre pour les personnes en situation de handicap dans le Vaucluse, à tous les âges de la vie.

Marseille, le 27 septembre 2018.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) annonce la création de 77 nouvelles places pour personnes en situation de handicap dans le département de Vaucluse.

Ces créations répondent à la nécessité d'améliorer l'offre départementale de prise en charge des enfants, des adultes, ou des personnes âgées et vieillissantes en situation de handicap. Elles représentent un engagement de crédits de fonctionnement médico-sociaux de plus de 5 millions d'euros pour l'ARS Paca, hors aides à l'investissement immobilier à venir.

Très concrètement, cela se traduit par :

- la création d'un institut médico-éducatif de **35 places**, dont 20 en internat, au centre hospitalier de Montfavet, pour la prise en charge d'enfants et d'adolescents atteints de déficiences intellectuelles ;
- l'extension de la maison d'accueil spécialisé existante du centre hospitalier de Montfavet de **27 lits** ;
- la création de **5 places** en maison d'accueil spécialisé au centre hospitalier de Sault ;
- la création de **10 places** pour personnes handicapées vieillissantes au sein de l'Ehpad d'Avignon. La prise en compte des besoins des personnes handicapées vieillissantes et leur intégration au sein d'un Ehpad ouvert à l'ensemble de la population traduit la volonté de promouvoir une société inclusive pour les personnes handicapées.

Les créations de places au sein des centres hospitaliers de Montfavet et de Sault ont été rendues possibles grâce à la mise en œuvre du mécanisme de fongibilité des crédits, qui permet de transformer des crédits dédiés à la prise en charge sanitaire (en psychiatrie ou médecine) vers de la prise en charge médico-sociale, ici en faveur des personnes en situation de handicap.
Il s'agit ainsi d'adapter l'offre de prise en charge au plus près des besoins du territoire.

Quelques repères

- Les instituts médico-éducatifs (IME) sont des établissements d'accueil qui accompagnent les enfants et des adolescents atteints de handicap mental présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles moteurs et sensoriels, ou des troubles de la communication.
  Il en existe actuellement 11 dans le Vaucluse.

- Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) proposent un hébergement médicalisé aux adultes en situation de handicap grave.
  Il en existe actuellement 5 dans le Vaucluse.

- Les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) accueillent des aînés en perte d'autonomie physique ou psychique.
  Il en existe actuellement 58 dans le Vaucluse.

Contacts Presse
Agence régionale de santé Paca
> Service communication : 04 13 55 83 70

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
@ARSPaca